

**Zeitschrift:** L'Afrique explorée et civilisée  
**Band:** 13 (1892)  
**Heft:** 5

**Artikel:** L'Afrique occidentale anglaise  
**Autor:** Bexton, F.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-134407>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 26.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Le *Bulletin officiel* de l'**État indépendant du Congo**, du mois de mars, contient un décret qui, conformément aux dispositions de l'Acte général de la Conférence de Bruxelles, restreint l'**importation** et la **vente d'armes et de munitions** ainsi que le port d'armes à feu. Un autre décret assure la **protection des enfants abandonnés ou victimes de la traite**. L'État veut donner aux Sociétés philanthropiques et religieuses l'autorisation d'élever et d'instruire ces enfants dans des colonies spéciales, agricoles et professionnelles.

### L'AFRIQUE OCCIDENTALE ANGLAISE

D'après M. F. Buxton.

Dans notre premier numéro de cette année-ci, nous avons publié un extrait d'un article de la *Fortnightly Review* de M. F. Buxton, relatif aux spiritueux dans l'Afrique occidentale anglaise. Les observations de l'auteur portaient sur beaucoup d'autres points de l'administration britannique ; mais elles nous paraissaient tellement entachées d'exagération, que nous nous sommes abstenus de les faire connaître à nos lecteurs, ne doutant pas qu'elles n'appelassent des rectifications de la part des autorités incriminées. Dès lors, plusieurs journaux anglais, entre autres l'*African Times*, le *British and Foreign Antislavery Reporter*, *The Echo*, ont reproduit, en tout ou en partie, les critiques de M. Buxton et, à notre connaissance du moins, aucune demande de rectification ne leur a été adressée. Nous sommes dès lors fondés à croire que M. Buxton n'a pas fait erreur, et à rompre le silence sur les faits signalés par lui comme laissant grandement à désirer dans la colonie anglaise de Sierra-Leone.

M. Buxton s'arrête d'abord à Freetown, le chef-lieu de la colonie. Les abords de la ville et la végétation tropicale des montagnes qui s'élèvent derrière la place l'enchantent, mais la ville est plus belle vue de loin que de près. Je trouvai cet établissement, dit-il, sale et négligé<sup>1</sup> dans le pays des sources de la lumière ; c'est une ville où règnent la misère, le crime et l'infortune. On ignore même les principes les plus élémentaires de l'hygiène publique ; chaque maison vide ses ordures de manière à ce

<sup>1</sup> Le capitaine M. F. Lapham, qui vient de faire un voyage à la côte occidentale d'Afrique, confirme ce jugement de M. Buxton. « Il est dangereux, » écrit-il dans le *Leeds Mercury*, « de traverser la ville le soir sans lanterne, car on risque de tomber dans un des nombreux trous qui abondent dans les rues. »

qu'elles s'en aillent dans les puits, on les laisse se décomposer et fermenter là où elles ont été jetées. Je surpris la domestique du soi-disant hôtel où j'étais logé, dérochant mon thé et y substituant l'eau brune de ces puits, qui, bouillie, a la couleur d'un fort thé noir, si non l'arome et le goût de la coupe qui réjouit le cœur. J'indiquai à l'officier du service médical comment il serait facile de convertir la localité en une ville salubre, mais il ne put pas le comprendre. Ingénieurs civils et médecins, me dit-il, ne s'entendent jamais sur les questions sanitaires.

La prison de Sa Majesté à Freetown est un bâtiment imposant, avec un gouverneur européen, des guichetiers, des gardiens et d'autres individus vivant dans l'établissement. A Freetown, nous singeons les hautes cours de Sa Majesté à Londres; on ne peut se présenter devant le juge que par l'intermédiaire d'un avocat, qui, quoique nègre, sait très bien prendre l'huître et laisser les écailles aux plaideurs.

J'ai rencontré à Saint-Louis une négresse, née à Freetown, sujet britannique, qui m'a dit avoir eu à Freetown un différend au sujet d'une propriété; elle recourut à la justice et gagna sa cause, très simple d'ailleurs, mais les frais la ruinèrent. La pauvre femme me disait que les Anglais étaient très mauvais pour les natifs : « Très mauvais homme, Monsieur, Anglais, boire trop de whisky, prendre tout l'argent du pauvre nègre, aller boire, retourner en Angleterre; mauvais homme, Anglais. Je suis venue ici, Français très bon homme; il ne donne pas des coups de pied au pauvre noir; il ne le vole pas, et ne l'appelle pas damné nègre. »

Les fonctionnaires à Freetown sont très nombreux et les frais de l'administration civile sont énormes. Il y a 84 fonctionnaires salariés dont les traitements s'élèvent à 420,000 francs par an, avec six mois de congé à passer en Angleterre, et passage gratuit sur les steamers aller et retour, pendant chaque année de service. Cette dépense considérable ne comprend pas les frais des services militaire, médical et de commissariat qui s'élèvent à une somme plus forte encore. « Un négociant européen m'a dit, » écrit M. Buxton, « qu'il paie plus de 125,000 fr. de taxes à la seule administration civile, et comme il y a d'autres marchands dans la même position, il se trouve, qu'avec tous les autres impôts, patentes pour les débits de boissons, les revenus annuels du gouvernement local dépassent de beaucoup les dépenses, quelque considérables que soient celles-ci. Et pourtant le gouvernement impérial dit que la colonie est sa débitrice et qu'il voudrait la voir au fond de l'océan. Alors, que devient l'argent? Où s'en va-t-il? Il y a dans la ville une cathédrale qui coûte au gouvernement 200,000 fr.; les natifs ont un évêque, un vrai évêque pour eux tout seuls,

car on voit rarement un visage blanc au service de la cathédrale. J'y ai assisté une fois avec un fonctionnaire et sa femme, et les indigènes nous regardaient comme des intrus. Je ne puis pas dire que j'aie admiré le sermon de l'évêque ; il prêche aux natifs, mais non pas pour eux : anglicanisme, mais non pas Christ. »

A côté de l'influence civilisatrice des Européens sur les Africains, il y a celle des Mahométans. Les adhérents du prophète descendent du nord comme une vaste marée, convertissant les tribus et leur inoculant l'énergie et les arts en remplacement d'une sauvagerie paresseuse. Ces tribus converties aident à leur tour à convertir au mahométisme les tribus voisines et de la sorte le flot avance. Il ne s'agit pas d'une conquête vulgaire, comme nos guerres chrétiennes, uniquement pour piller. En devenant musulmane, la tribu est tenue de maintenir ses villages dans des conditions salubres, d'accepter un code sanitaire, qui renferme l'abstention des liqueurs fortes ; des fonctionnaires sont nommés, des branches de commerce sont créées, chaque homme doit travailler, en sorte que les industries les plus utiles et les arts de la paix naissent et se développent. La loi est expéditive dans leurs cités. Dès l'aube, le chef du village, à barbe grise, fait la ronde dans les rues, fustigeant tout membre du conseil municipal dont les rues sont malpropres. Les Anglais sont en retard sur les mahométans.

Les natifs peuvent lire, dans les Blue Books, les actes de mauvaise administration qui se renouvellent périodiquement, sinon constamment, sur la côte occidentale d'Afrique, de la Gambie à l'embouchure du Niger et au district des rivières de l'Huile. Les milliers de vies sacrifiées durant les dernières années dans des incursions funestes sur des tribus indigènes sont une perte irréparable et rien ne peut racheter le scandale de flagellations et de tortures illégales infligées par des fonctionnaires anglais qui semblent avoir répudié toutes les qualités propres aux Anglais en prenant du service dans la police de la Côte d'Or ou de Sierra-Leone.

Dans la colonie de la Côte d'Or, dit M. Buxton, vingt indigènes, suspects de complicité dans un vol, reçurent chacun d'un officier du gouvernement 72 coups de fouets ; quatre d'entre eux en moururent. Jugé pour ce fait à Accra, en août 1889, il ne fut condamné qu'à 120 fr. d'amende.

L'Afrique occidentale, ajoute M. Buxton, est une des régions les plus riches en mines. Quand on demande aux trafiquants mahométans d'où ils tirent leurs métaux précieux, ils se tournent vers le N.-E. et indiquent Segou, le Bambara. Pourquoi ne sommes-nous pas allés dans le Bambara, il y a des années ? Les Français nous y ont devancés, et ils le méritent ; Saint-Louis est un exemple de leur supériorité sur nous comme colonisateurs.

L'Afrique occidentale a été, pour des motifs intéressés, représentée comme insalubre pour les Européens. Les voyageurs désintéressés dissipent ce préjugé. L'Anglais qui a des habitudes contraires à la santé, peut creuser sa fosse en Angleterre même, et des milliers d'Anglais le font chaque année. En outre, si à Londres on ne prenait pas plus de précautions sanitaires qu'à Sierra-Leone, la métropole deviendrait bien vite le tombeau des blancs sur une échelle effrayante. Celui qui n'est adonné ni à la boisson ni à la gourmandise, peut mener une vie agréable dans l'Afrique occidentale.

L'Afrique est le pays de l'avenir; elle regorge de richesses; elle est à peu de distance de l'Europe, à six jours du marché de Londres. Ce qu'il lui faut, c'est d'être délivrée du fléau des spiritueux, et d'être ouverte au surplus de la population européenne de toutes classes, du fils de famille au plus humble travailleur. Il y a là des matières premières pour les manufactures du Lancashire et du Yorkshire; il y a de l'or, de l'argent, de la houille, des pierres précieuses, de l'ivoire, du caoutchouc, du nitrate, de l'indigo, de l'antimoine, du guano, de l'huile de palme, des noix de kola, de l'ébène, de l'acajou, des gommés, des épices, du café, du tabac, du coton, du cacao et d'autres produits. On peut y élever, au N.-E., des chevaux, des chameaux, des moutons; la richesse de cette partie de l'Afrique est inépuisable. Lord Palmerston le disait déjà en 1860 : « Ce pays sera une source de richesse, non seulement pour l'Europe, mais pour le monde entier, dans une mesure qui dépasse tout ce que l'imagination peut concevoir. »

Le commerce des possessions anglaises de l'Afrique occidentale avec Liverpool, Bristol et Londres, s'élève à 125,000,000 de francs; il occupe environ 800 Anglais, et place sous la domination britannique cinq millions de nègres qui, si on cesse de les empoisonner avec l'eau-de-vie, redeviendront ce qu'ils étaient avant l'arrivée des Européens, intelligents, industriels, braves, et d'un bon caractère. Les habitants et le commerce du Royaume-Uni visent tout particulièrement l'Afrique occidentale. Les possessions anglaises de cette région deviennent de plus en plus une nécessité pour le commerce de Liverpool, Manchester, Birmingham, Leeds, Sheffield, Bristol et Londres. Si, au lieu de laisser ce pays aux mains de quelques marchands qui, pour s'en réserver le trafic, en présentent le climat comme insalubre, l'Angleterre sait l'administrer convenablement, il peut devenir une source de prospérité pour beaucoup. Un marchand de la cité qui trafique avec l'Afrique occidentale, disait récemment à M. Buxton : « Si vous ouvrez les yeux des gens sur les richesses matérielles et sur la salubrité du climat de cette partie de l'Afrique, vous ruinerez notre monopole. »

Quant au climat, le lieutenant-colonel de Buvihne s'exprime comme suit,

d'après le Blue Book : Tous ceux qui ignorent l'état réel des choses au point de vue du climat s'imaginent les difficultés plus grandes qu'elles ne sont réellement. Beaucoup d'officiers, moi y compris, ont servi, sans conséquences fâcheuses pour leur santé, dans l'Afrique occidentale, de janvier 1858 à décembre 1863 ; ce ne fut que pendant des périodes d'inaction à la côte que je fus malade, tandis que dans les forêts épaisses du pays des Fanti, aux frontières de l'Achanti, malgré les privations et les longues marches, aucun des officiers servant sous mes ordres, ni moi-même nous n'eûmes à souffrir de maladie.

Un des Blue Books de l'année dernière renferme un rapport du gouverneur de la Côte d'Or, sir W. Bradford Griffith, qui confirme pleinement les observations de M. Buxton.

---

## CORRESPONDANCE

### **Lettre de Maison-Carrée (Algérie), de M. J. Mesnage, secrétaire des Missions d'Afrique.**

20 avril 1892.

En corrigeant un travail que nos Pères du Tanganyika nous ont envoyé sur le Maroungou, j'y remarque le résultat utile qu'a produit la lecture d'un des articles de *l'Afrique explorée*, à propos de la variolisation artificielle. Peut-être vous sera-t-il agréable de connaître cette page de M. Guillemé, missionnaire à Mpala, qui confirme l'efficacité de la méthode préconisée par vous.

« Au Maroungou, la plus terrible de toutes les maladies et celle qui fait le plus de ravages parmi les indigènes est la petite vérole. Ils la distinguent, selon qu'elle est confluyente ou discrète, en variole de maïs, de sorgho et de millet. Personne n'échappe à la dernière et il est rare de les voir succomber à la première. Les varioleux sont enfermés dans une chambre bien chauffée, où ils s'étendent sur un lit de sable fin, recouvert de larges feuilles de bananes qui sont remplacées tous les jours ; puis, à l'époque de la suppuration, ils ouvrent les boutons avec une épine. Voilà tout le traitement.

A la fin de l'année 1890 et au commencement de 1891, cette épidémie a régné aux environs de la mission, sans faire toutefois, comme d'ordinaire, de nombreuses victimes.

Dans l'impossibilité absolue d'avoir de bon vaccin, lequel perd ici toute sa virulence, sous l'action de la haute température et de l'humidité, nous avons recours à la pratique de la variolisation qui consiste, comme on le sait, à prendre sur un individu atteint de la variole discrète du pus, pour l'inoculer à ceux qui n'ont point encore eu la maladie. Jusqu'ici, les résultats obtenus ne laissent presque rien à désirer ; on peut même dire que cette méthode a été couronnée d'un plein succès. Pen-